

*Questions orales***LES AÉROPORTS****LE PLAN DÉCENNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO**

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 21 novembre, j'ai demandé ici même au ministre quand il prévoyait dévoiler le plan décennal pour l'aménagement de l'aéroport international de Toronto. Ce jour-là, le ministre m'a annoncé qu'il serait publié en janvier. Or nous sommes aujourd'hui le 5 mars. Les citoyens de Brampton, de Mississauga, d'Etobicoke et de Toronto se demandent ce qu'il advient de ce plan longuement attendu et quelle est la cause de ce retard.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, il y aura malheureusement un léger retard. Le plan cadre sera terminé au cours des prochaines semaines. J'ai écrit hier à tous les députés de la région de Toronto pour leur demander quelle serait à leur avis la meilleure façon de porter le plan à l'attention du public. En bref, on doit s'attendre à un retard de trois ou quatre semaines.

**M. McDermid:** Madame le Président, je pense que le ministre veut dire trois ou quatre mois car il a déjà deux mois de retard. Le ministre peut-il assurer aux habitants de Toronto que ce retard ne les empêchera pas d'adresser leurs représentations au ministère au sujet des plans qui seront présentés?

**M. Pepin:** Madame le Président, je puis en donner l'assurance solennelle.

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE****L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME**

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Dimanche prochain est la journée internationale de la femme. Or, il y a maintenant neuf mois que le gouvernement canadien a été trouvé coupable par la Commission canadienne des droits de la personne de ne pas payer un salaire égal pour un travail d'égale valeur à 3,000 membres du groupe des services généraux de l'Alliance de la Fonction publique canadienne. Le président du Conseil du Trésor ne convient-il pas qu'il est grand temps que le gouvernement agisse? De plus, ne reconnaît-il pas qu'en affectant seulement M. John Campbell et un adjoint à l'étude de tous les griefs concernant la discrimination salariale de l'État, le gouvernement ne reconnaît que pour la forme le principe de l'égalité dans la Fonction publique?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, je ne suis pas d'accord avec la remarque du député selon qui nous ne reconnaissons que pour la forme ce principe fondamental et très important. J'ai déjà précisé à la Chambre que la question à laquelle le député fait allusion est fort complexe. La difficulté est d'établir une base solide de rémunération. J'espère que nous avons résolu ce problème. Le député a raison de dire qu'il est temps de régler cette question. Je tiens à lui assurer, toutefois, Madame le

Président, que tous les règlements seront rétroactifs de toute façon, et que par conséquent, personne n'aura à pâtir de ces retards. L'important est de déterminer des bases fermes et justes pour mettre en vigueur le principe que comporte l'article 11.

● (1510)

Quant à la dotation des ministères, je vais examiner la question qui a été soulevée. J'ai pris l'engagement au nom du Conseil du Trésor de faire mon possible pour cerner les domaines où il y a peut-être eu violation de ce principe fondamental. Je tiens à signaler qu'en ce qui concerne les plaintes que nous avons reçues, elles ne sont pas très nombreuses, et nous les examinons toutes.

**M. Murphy:** Je remercie le ministre de sa réponse. J'ai une question supplémentaire à lui poser. Il n'y a que 14 personnes en cause dans les trois ministères fédéraux qui appliquent des programmes d'action positive, et il n'y en a que deux, à l'heure actuelle, qui examinent les plaintes relatives à l'égalité des salaires pour un travail égal. D'autre part, cela fait plus de neuf ans que le Conseil du Trésor a émis une directive à l'effet que les gestionnaires des ministères sont censés engager des femmes dans leurs services et favoriser leur promotion. Dans ces conditions, le ministre ne pense-t-il pas, contrairement à son collègue responsable de la condition féminine qui s'en moque complètement, que tout cela est un peu exaspérant? Le Conseil du Trésor ne devrait-il pas s'assurer que tous les organismes gouvernementaux font le nécessaire pour garantir l'égalité des sexes au sein de la Fonction publique?

**M. Johnston:** Madame le Président, au nom du Conseil du Trésor et de mon collègue qui vient d'être mis en cause, je dirai que ce dernier a joué un grand rôle, conjointement avec le secrétaire d'État et mon propre ministère, dans la mise en œuvre de ces trois projets pilotes qui sont indépendants des programmes sur l'égalité des chances déjà en vigueur et, à mon avis, il s'est acquitté de cette tâche avec un certain brio.

Comme je l'ai déjà dit auparavant à la Chambre, madame le Président, nous nous sommes efforcés de déterminer, en commençant par trois ministères, ce que l'on appelle la discrimination systématique dans tout le pays, non seulement à l'égard des femmes mais aussi des handicapés et des autochtones. Il s'agit d'une forme de discrimination inconsciente qui a pour effet indubitable d'empêcher les femmes de progresser dans la Fonction publique à un rythme que nous jugerions acceptable. Nous n'avons absolument pas changé d'avis ni renoncé à notre engagement très ferme, et cela me vexe d'entendre dire que nous nous sommes écartés d'une certaine façon des projets pilotes très ambitieux, à mon avis, que nous avons entrepris. Lorsque les résultats seront connus, ce qui ne saurait tarder, je l'espère, le député pourra être certain que nous ferons notre possible pour appliquer ce principe à tout le gouvernement. Comme je l'ai déjà dit, nous pensons que ce serait une erreur de prévoir des années-personnes supplémentaires et de gonfler la Fonction publique sans savoir exactement au préalable où nous allons.